

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MANIPULATOR 620
Code du produit : P5174815
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Taminco BV
A Subsidiary of Eastman Chemical Company
Adresse : Panterschipstraat 207
Gent 08 9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC: +1-800-424-9300, +1-703-527-3887 CCN7321

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Régulateur de croissance des plantes

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention:
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Entreposage:
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Chlormequat chloride	Chlormequat chloride	999-81-5	$\geq 30 - < 60$
C9-11 alcohols, ethoxylated	C9-11 alcohols, ethoxylated	68439-46-3	$\geq 5 - < 10$
glycerin	glycerin	56-81-5	$\geq 1 - < 5$

Chez Eastman, nous nous engageons à assurer la sécurité, la santé et l'environnement de nos collaborateurs, de nos clients et des communautés dans lesquelles nous opérons. Dans le cadre de cet engagement, les fiches de données de sécurité (FDS) d'Eastman sont préparées conformément à toutes les réglementations nationales et locales en vigueur. La composition de nos documents reflète ces exigences, qui comprennent, sans s'y limiter les exigences du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Ces compositions impliquent généralement l'utilisation de plages plutôt que de valeurs analytiques spécifiques. Si vous avez besoin d'une composition plus spécifique, reportez-vous au Certificat d'analyse, aux spécifications de vente ou contactez votre représentant du service client.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation	: Déplacer à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si l'irritation persiste.
En cas de contact avec les yeux	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
En cas d'ingestion	: Demander conseil à un médecin.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Sudation Étourdissements Migraine Nocif en cas d'ingestion. Toxique en cas d'ingestion.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version 1.3	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 150000113615	Date de dernière parution: 01/18/2024 Date de la première parution: 09/16/2019
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- | | | |
|--|---|--|
| Moyen d'extinction approprié | : | Dioxyde de carbone (CO ₂)
Poudre chimique d'extinction
Eau pulvérisée |
| Moyens d'extinction inadéquats | : | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. |
| Produits de combustion dangereux | : | Monoxyde de carbone
Oxydes d'azote (NO _x) |
| Autres informations | : | Inconnu. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | Utiliser un appareil de respiration autonome à pression positive en sus des équipements de lutte contre les incendies standards. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | | |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Porter un équipement de protection approprié.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas contaminer l'eau. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | : | Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux. (Voir la section 13). |

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- | | | |
|---|---|--|
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : | Inconnu. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas avaler.
Bien laver après manipulation. |
| Conditions de stockage sûres | : | Garder hermétiquement fermé. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version 1.3 Date de révision: 03/27/2025 Numéro de la FDS: 150000113615 Date de dernière parution: 01/18/2024
Date de la première parution: 09/16/2019

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
glycerin	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Protection des mains

Remarques : Gants en néoprène Gants en caoutchouc Les données concernant le temps de pénétration/la résistance du matériel sont des valeurs standard! Le temps de pénétration exact et la résistance exacte du matériel seront obtenus du fournisseur des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Mesures de protection : N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone.
S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version 1.3	Date de révision: 03/27/2025	Numéro de la FDS: 150000113615	Date de dernière parution: 01/18/2024 Date de la première parution: 09/16/2019
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Couleur	: doré
Odeur	: type amine
Seuil de l'odeur	: non établi(e)
pH	: 4 - 5.7
Point/ intervalle de fusion	: non établi(e)
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Taux d'évaporation	: non établi(e)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: non établi(e)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: non établi(e)
Pression de vapeur	: < 0.00001 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: non établi(e)
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.13 g/cm3
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: > 886 g/l
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log Pow: -3
Température d'auto-inflammation	: > 350 °C
Température de décomposition	: non établi(e)
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 42.6 mPa.s (20 °C)
Viscosité, cinématique	: non établi(e)
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non classé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Aucun raisonnablement prévisible.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Inconnu.
Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Acides forts et oxydants forts Métaux Eau
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Toxique en cas d'ingestion.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): 300 - 2,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 5.32 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Composants:

Chloromequat chloride:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 orale (Rat): 522 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 5.2 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë	: DL50 épidermique (Lapin): 1,250 mg/kg DL50 épidermique (Rat): > 4,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Évaluation	: Pas d'irritation de la peau
------------	-------------------------------

Composants:

Chloromequat chloride:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

Espèce	:	Lapin
Durée d'exposition	:	4 h
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
----------	---	---------------------------

Composants:

Chlormequat chloride:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
----------	---	---

Composants:

Chlormequat chloride:

Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
----------	---	---

Mutagénicité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation	:	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.
---	---	---

Composants:

Chlormequat chloride:

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation	:	N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.
---	---	---

Cancérogénicité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Cancérogénicité - Évaluation	:	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
------------------------------	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

Composants:

Chloromequat chloride:

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction
- Évaluation : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Composants:

Chloromequat chloride:

Toxicité pour la reproduction : Pas de toxicité pour la reproduction
- Évaluation : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Aucune classification de toxicité par aspiration

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

Évaluation de l'exposition humaine

Produit:

Inhalation	:	Remarques: Inconnu.
Contact avec la peau	:	Remarques: Inconnu.
Contact avec les yeux	:	Remarques: Inconnu.
Ingestion	:	Remarques: Nocif en cas d'ingestion.

Autres informations

Produit:

Remarques	:	Inconnu.
-----------	---	----------

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 31.7 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	:	EC10 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.113 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Composants:

Chlormequat chloride:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia (Daphnie)): 19.2 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 28 mg/l Durée d'exposition: 7 d
	:	ErC10 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.6 mg/l Durée d'exposition: 7 d
	:	NOEC (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.1 mg/l
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 43.1 mg/l Durée d'exposition: 21 d
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 2.4 mg/l Durée d'exposition: 21 d

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.3	03/27/2025	150000113615	01/18/2024
			Date de la première parution: 09/16/2019

tiques (Toxicité chronique)
Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Bactérie): 43 mg/l
Durée d'exposition: 3 h

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Biodégradation: 50 %
Durée d'exposition: 26 - 34 d

Composants:

Chloromequat chloride:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Mobilité dans le sol

Produit:

Stabilité dans le sol : Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2024
1.3	03/27/2025	150000113615	Date de la première parution: 09/16/2019

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	:	En conformité avec les inventaires
TSCA	:	Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
DSL	:	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
KECI	:	En conformité avec les inventaires
IECSC	:	En conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



MANIPULATOR 620

PRD / SDSCA / 3F / 0331

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/18/2024
1.3	03/27/2025	150000113615	Date de la première parution: 09/16/2019

autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 03/27/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F